



Titre professionnel

Chef de chantier travaux publics routes et canalisations

■ Durée

Formation complète 875 H en centre
- Modules de 210 heures à 365 heures

■ Public

Jeunes de moins de 26 ans en contrat de professionnalisation
contrat en CDD ou CDI, demandeurs d'emploi, salarié en Congé Individuel de Formation.

■ Prérequis :

Sortir d'une classe de 1re des lycées ou être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau V en canalisation, conduite d'engins ou construction de routes avec une expérience de deux ans dans les TP. A défaut une expérience professionnelle de cinq ans dans les métiers des travaux publics est exigée.

■ Validation

Validation effectuée en fin de formation
Diplôme : TITRE PROFESSIONNEL
CHEF DE CHANTIER NIVEAU IV
MINISTÈRE DU TRAVAIL. Il est également possible d'obtenir ce titre, par une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE),

■ Lieu

Lieu : Lycée Blaise Pascal, 11 rue
Dampierre, 17400 ST JEAN
D'ANGELY

■ Date

Contrat en entreprise possible à partir de mi-juillet ; démarrage de la formation en centre septembre.

■ Tarif

Nous consulter
Prise en charge par les OPCA des employeurs pour les contrats de professionnalisation. Pour les autres cas, des demandes de financement devront être faites avant le 15 juin (CRP, CIF)

Objectif

Vous vous perfectionnez et développez des compétences pour devenir à terme chef d'équipe ou chef de chantier. Vous intervenez sur l'organisation des équipes d'un chantier, la prévision et le contrôle des approvisionnements. Vous effectuez la réalisation des implantations topographiques simples, le relevé des travaux effectués et la rédaction des rapports de chantier. Vous participez au contrôle des équipes affectées à la réalisation d'un ouvrage, en respectant les normes et recommandations techniques, les consignes de sécurité, les normes qualité, l'environnement et le budget. Vous participez à l'encadrement d'une équipe de 3 à 10 personnes. Vous exercez votre activité au sein d'entreprises générales de travaux publics réalisant des chantiers de terrassement, de routes et de canalisations. Vous êtes amené à vous déplacer au gré des chantiers. L'activité s'exerce généralement à l'extérieur et est donc soumise aux conditions climatiques.

Contenu

Module 1 : Diriger des chantiers de terrassements courants :

Module 2 : Diriger des chantiers de canalisations :

Module 3 : Diriger des chantiers de routes et de voirie urbaine :

Moyens pédagogiques, techniques et encadrement

- **Les acquis** de chaque bénéficiaire sont pris en compte dans la construction de son parcours de formation.
- **Les différentes techniques pédagogiques** sont mises en œuvre, étude de cas, expérimentation, utilisation des TIC (Techniques d'information et de Communication) apport de connaissances, mises en situation professionnelle, évaluations en situation.
- **Les moyens** sont adaptés à la formation : atelier professionnel et plateaux techniques extérieurs équipés d'outils et des matériels propres au métier, salles de 12 à 15 places avec vidéoprojecteur et postes informatiques et salles spécialisées en fonction des besoins.
- **Une équipe de professionnels** de la formation accompagne le stagiaire tout au long de son parcours : des formateurs habilités par l'éducation nationale, un coordonnateur pédagogique dédié, un référent administratif.

Pour toute information complémentaire :

05 46 91 88 55

commercial.greta.agence-pons@ac-poitiers.fr

MAJ : 11/15 – version 4

1/2



Titre professionnel

Chef de chantier Travaux Publics routes et canalisations

BÂTIMENT / TRAVAUX PUBLICS / BOIS ET DERIVÉS

Programme détaillé

Module 1 : Diriger des chantiers de terrassements courants :

Participation à l'étude d'exécution du chantier - Réalisation des implantations - Techniques et matériels de chantier utilisés en terrassement - Encadrement et coordination des équipes de production - Risques inhérents à l'activité, règles de sécurité et mesures de protection - Rédaction des documents de suivi financier et de contrôle technique des travaux exécutés. (réalisé sur la première année de formation ; 12 semaines)

Module 2 : Diriger des chantiers de canalisations :

Participation à l'étude d'exécution d'un chantier de canalisation - Réalisation des implantations - Techniques et matériels utilisés sur les chantiers de canalisations - Encadrement et coordination des équipes de production - Risques inhérents à l'activité, règles de sécurité et mesures de protection - Rédaction des documents de suivi financier et de contrôle technique des travaux exécutés. (6 semaines)

Module 3 : Diriger des chantiers de routes et de voirie urbaine :

Participation à l'étude d'exécution d'un chantier de routes et de voiries urbaines - Réalisation des implantations techniques, matériels et matériaux utilisés en construction de routes et aménagements urbains (enrobés, bordures, pavés, dalles) - Encadrement et coordination des équipes de production - Risques inhérents à l'activité (travaux sous circulation), règles de sécurité et mesures de protection - Rédaction des documents de suivi financier et de contrôle technique des travaux exécutés. (6 semaines)

Pour valider le TP « Chef de chantier travaux publics-routes et canalisations » composé de 3 certificats de compétences professionnelles, le candidat est évalué au vu :

1. De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle
2. Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP) renseigné tout au long de la formation
3. Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation
4. D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises.

Pour toute information complémentaire :

05 46 91 88 55

commercial.greta.agence-pons@ac-poitiers.fr

MAJ : 11/15 – version 4

2/2